

*Questions orales*

**L'hon. Stewart McInnes (ministre des Approvisionnements et Services):** Monsieur le Président, je rappelle que non seulement notre budget publicitaire est limité, mais que nous n'en avons pas du tout. Nous avons dû accepter cette contrainte pour le recensement actuel. Mais j'ai toute confiance que les entreprises, les médias et les députés fédéraux ont su attirer l'attention de tous les Canadiens sur l'importance de cette opération. Puis-je en profiter pour exprimer . . .

**Des voix:** Non. Asseyez-vous.

**M. Rossi:** Le ministre fait une déclaration.

**M. McInnes:** . . . ma gratitude à tous les groupes . . .

**M. le Président:** Silence. La parole est au député de Nickel Belt.

\* \* \*

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****L'EMPLOI D'UN DÉMARCHEUR DE WASHINGTON**

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle concerne l'enquête dont Michael Deaver fait l'objet à Washington. Je me rends compte que le tout a commencé avant que le premier ministre entreprenne de dicter un nouveau code d'éthique au jour le jour, ici à Ottawa. Quoi qu'il en soit, peut-il nous assurer que le gouvernement est prêt à collaborer avec le procureur spécial qui sera chargé de faire la lumière sur cette affaire?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je crois l'avoir déjà dit. Je suppose que la nomination d'un procureur spécial permettra de traiter toute cette affaire d'une façon impartiale.

**ON DEMANDE QUE DES MEMBRES DE L'AMBASSADE TÉMOIGNENT**

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, à entendre le premier ministre, je peux donc conclure qu'il est prêt à collaborer avec le procureur spécial. Ira-t-il jusqu'à autoriser tout représentant en poste à Washington, qui aurait des choses à dire, à aller témoigner devant le procureur spécial?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, c'est là une question hypothétique, de la même manière qu'on pourrait se demander si le député de Winnipeg—Fort Garry serait prêt à témoigner, compte tenu de l'intérêt qu'il accorde à cette affaire.

\* \* \*

**L'ASSURANCE****LES AGISSEMENTS DES SOCIÉTÉS À MONTRÉAL—ON DEMANDE À LA MINISTRE DE PRÉSENTER UN PROJET DE LOI**

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État chargée des Finances (M<sup>me</sup> McDougall). L'émission *As It Is* du réseau

CTV à Montréal a montré très clairement comment le monde des assurances permet des ententes entre les sociétés non réglementées de gestion d'assurances, les sociétés d'assurances affiliées et les sociétés d'assurances générales. Cette pratique passe pour être une cause importante de faillite dans le monde des assurances. Quand la ministre mettra-t-elle un terme à ces ententes secrètes entre sociétés d'assurances, et quand présentera-t-elle le projet de loi qu'elle a promis en janvier 1986?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je comprends la question du député. Il saura que j'y vois également un problème important. Notre projet de loi en est au stade final de préparation, et je devrais pouvoir le présenter à la Chambre avant la fin de juin.

[Français]

**ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT PRÉSENTERA LA LÉGISLATION RELATIVE À L'ASSURANCE-INCENDIE D'ICI LA FIN DE JUIN**

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, combien de gens comme M. Bernard Lévesque de la ville de Gaspé doivent-ils perdre leur maison dans un incendie et apprendre par la suite que leur compagnie d'assurance a fait faillite, avant que vous n'interveniez? Cela existe depuis janvier. Est-ce que vous allez nous assurer que, d'ici la fin de juin, on aura la législation à la Chambre?

[Traduction]

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je saurais gré au député de me donner les détails de cette affaire. J'examinerai bien volontiers ce qui s'est passé. Le problème a peut-être quelque chose à voir avec son courtier, et je me ferai un plaisir de voir s'il y a quelque chose que nous puissions faire.

\* \* \*

**AIR CANADA****LA SITUATION D'UNE AGENT DE BORD**

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse, en sourdine, au premier ministre. Il s'agit de la situation d'une agent de bord d'Air Canada en poste depuis 13 ans qui a été suspendue et est passible de renvoi après qu'un délégué au congrès conservateur ait écrit une lettre des plus amicales au ministre des Transports. Est-ce que le premier ministre peut nous dire pourquoi, lorsque cette injustice a été portée la semaine dernière à l'attention de M. Ian Hamilton, de son cabinet, celui-ci a choisi de répondre à cette agent de bord qu'aucune mesure ne serait prise pour sauver son emploi ou pour protéger sa liberté de parole?